

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 21 (1883)
Heft: 17

Artikel: Hector et Achille : [suite]
Autor: Laurent, Ch.-M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-187686>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

dzouveno luron, que l'irè lou fràrè daou Savoyâ et que vindai dai lottès, que l'irant bin tant ballès que lou tenolier s'in letsivè dza lè pottès.

— « Dis-vai, Lisette », que dese à sa fenna, « te vai ci galé luron que veind çaou superbès lottès ? Eh bin ! tè faut in atsetâ pliein ton panâ, que no pouessin no z'in reglâ à l'hotô !

— Mâ te sâ prau, que lai reponde sa fenna, que ne no restè pie rin d'erdzin po lè payi !

— Ne t'inquièta, vilhie bedouma, va pi lè z'atsetâ, et pu quand foudra la mounia, te mè fari signo et mè trovéri iqué po réglia lè z'affèrès.

Quand lo tenolier sè fut moussi derrai lè couse-nâires que l'étant perque, la Lisette s'approtsa daou dzouveno Savoyâ, et atseta quatre livrès dè pesson, que cin fe six francs. Mâ quand faille payi, lo tenolier s'avancè et dit à l'autrou : « Tè cognaisso prau, f'i lou fràrè à m'n'ami Djan-Marie dè la Toi-Rionda. Eh bin, ye su in compto avoué li et te lai deri que lai payéri sè lottès quand mè rapportèra ma lotta. »

Lou pourro dzouveno ne sut què repondrè et Diu sâ lou fricot que firant lou tenolier, sa fenna et lè z'amis.

Quoques senannès apri, vaitse Djan-Marie que l'arrevè à La Toi. — « Sâlu, m'n'ami tenolier ! ye vigno teri l'erdzin dè mè lottès ; baille mè vai mè six francs ! »

— As-to rapportâ ma lotta, repond lo tenolier ?

— Aoh ! lou diabe te raoudzai avoué ta lotta ! ne vaut pas dou francs et n'est rin qu'onna vilhie critse. L'é aoubliâie din lou carcagnou et la tè rapportéri prau on iadzo que revindri per iqué. Pâye adi mè lottès et tè rapportéri ta lotta !

— Diabe lou batze, lai reponde lou tenolier in verin lè talons ; yé medzi tè lottès ; garda ma lotta, et no sarin quitto. A revaire !

Plusieurs journaux, entr'autres l'*Estafette* de jeudi, ont donné l'origine du mot *binette*, que nous entendons à tout propos. Nous venons ajouter quelques détails curieux à ce qui a été publié à ce sujet.

Binette ou Binet était un coiffeur de Louis XIV, et c'est à lui que reviendrait l'idée de ces énormes perruques dont s'affublaient, à cette époque, les magistrats, les médecins, les docteurs, se figurant qu'une telle coiffure donnait de la dignité. Le premier qui porta perruque dut être un roi chauve, et alors tous les courtisans de se faire tondre à qui mieux mieux, et de porter perruque pour plaire au souverain. Tout est imitation dans ce monde ; on sait que Marie-Louise était douée d'une gorge opulente, et que sa taille était singulièrement réduite ; de là la mode des tailles courtes, ramassées, et des corsets.

Mais revenons à Binette. On montre encore, à Versailles, le cabinet des perruques du grand roi, le cabinet des *binettes*. Là, dans une vaste armoire fermée à glaces, posaient avec dignité ces perruques solennelles ; et à la place d'honneur, figurait une perruque dorée que le roi avait portée le 7 février 1662, au palais des Tuilleries, dans le rôle de Phoebus, lors d'une représentation théâtrale.

Le peuple, qui fait de l'archéologie sans le savoir, a conservé ce mot de *binettes*, et il n'est personne

qui n'ait entendu quelque malin gamin, s'écrier à la vue d'un personnage à visage grotesque ou ridicule : « Oh ! c'te *binette* ! » *Binette* et *figure*, c'est tout un. On a une belle *binette* ou une laide *binette*, selon que l'on a une laide ou belle physionomie. Mais dire de quelqu'un que c'est une *binette*, simplement et sans le secours d'aucune épithète, c'est déclarer que ce quelqu'un est tout bonnement une ganache, un vieillard absurde et radoteur, un idiot.

Un littérateur facétieux, M. Commerson, a fait un livre intitulé : les *Binettes contemporaines*, où sont grotesquement parodiées les biographies de quelques contemporains célèbres.

Hector et Achille.

VIII

— Comment ! et ce vif chagrin qu'elle a éprouvé dernièrement ?

— Je vous avoue que je ne sais pas de quoi vous voulez parler, dit Agathe, littéralement ahurie. Cécile n'a pas été malade, n'a éprouvé aucun chagrin.

— Vraiment, ma chère, dit Adolphe légèrement impatientée, vous perdez bien vite la mémoire... Ce mariage, enfin, qui a été rompu d'une manière si effroyable...

A ces mots et sans lui donner le temps de finir, Agathe fut prise d'un de ces accès d'hilarité intenses, prolongés, interminables, qui anéantissent ceux qui les causent, surtout lorsqu'ils se demandent en vain en quoi et comment ils ont pu les provoquer.

— Cécile ! s'écria la jeune fille lorsqu'elle eut retrouvé la force de parler tout en continuant à rire, — Cécile ! Cécile ! viens vite !

Cécile et son compagnon accoururent en toute hâte, croyant d'abord à un accident ; l'air joyeux d'Agathe les rassura promptement.

— Dis donc, Cécile, Adolphe me demande de tes nouvelles... Donne-lui-en toi-même.... Es-tu consolée de la perte d'Hector ?

Cécile partit à son tour d'un irrésistible éclat de la plus franche gaieté, et Agathe se remit de la partie, à la grande stupéfaction de M. et de Mme La Bernardière, qui se regardaient l'un l'autre, regardaient les jeunes filles riant aux larmes, et ne comprenaient rien.

— Mais, dit enfin Albert, qu'y a-t-il donc ? Est-ce que... ce mariage... cette histoire... serait...

— Un poisson d'avril ! éclatèrent ensemble les deux folles. MM. P... d'A... ! MM. Hector et Achille, poissons d'Avril !... Vous n'avez donc pas compris ?

Et les rires de recommencer de plus belle.

Les deux époux restaient froids, incapables d'ouvrir la bouche.

Enfin la jeune femme, d'un air pincé :

— Il me semble que d'autres auraient pu s'y tromper. Qui, du reste, vous aurait supposé capables d'une machination pareille ? et dans quel but ?...

— Dans quel but ? répliqua Cécile après des efforts inouïs pour reprendre son sérieux ; dans le but d'avoir de vos nouvelles. Voyez si nous attachons du prix à votre prose, puisque, pour en obtenir, nous faisons des frais d'imagination aussi considérables.

Et les deux espiègles repartirent d'un nouvel éclat, sans essayer cette fois de se retenir.

— Cécile a raison, ajouta Agathe ; comment avez-vous pu vous y tromper ? Nous n'avons pas douté un seul instant que vous n'eussiez, dès le début, éventé la mèche, et que nous ne fissions tout le temps partie carrée, vous riant à Paris avec votre mari, des billevesées que nous vous écrivions, et nous deux nous en donnant à cœur-joie de notre côté, certaines que votre bonne foi n'était

qu'apparente et que vous vouliez connaître le bout de nos finesses.

— Mais enfin tout était vraisemblable !

— Même notre mariage avec des têtes comme celles que nous vous avons envoyées ?

— Le grand Hector travaillant, à se ployer en deux, pour arriver jusqu'à ses poissons, et le petit Achille se hissant sur la pointe des pieds pour tâcher de mieux voir ses étoiles!... ce contraste n'a pas suffi à votre édification ?

— Décidément, c'est à notre tour de nous montrer froissées.

— Enfin, les journaux ont rapporté en toutes lettres la mort de vos fiancés, presque dans les mêmes termes que vous avez employés pour nous la dire !

— Parbleu ! dit Albert, en se frappant le front, le 3 mai, nous avions à diner deux reporters... Te rappelles-tu que, dans la soirée, tu leur as toi-même raconté l'histoire en versant toutes tes larmes ?...

— Oh ! c'est trop fort !... Mais enfin qu'êtes-vous allées faire tout à l'heure au cimetière ?

— Mon Dieu, dit Cécile, je suis allée prier un instant sur la tombe de mon oncle, qui avait ses propriétés ici, où il est mort il y a deux ans, et Agathe a voulu m'accompagner.

Au milieu de leurs explications, les trois amies se piquaient de plus en plus. La Bernardière s'empressa de rétablir l'harmonie.

— Je vous avoue, dit-il, que j'y ai été pris. Il est certain que nous y avons mis de la bonne volonté, car je me souviens maintenant que votre première lettre nous est arrivée le 1^{er} avril et que vous avez fait mourir ces infortunés jeunes gens le 30, à minuit. Ils ne pouvaient pas vivre, en effet plus longtemps, étant donnée l'espèce à laquelle ils appartenaient. Bien joué, ma foi ! Allons, ma chère femme, tu ferais mieux d'en rire franchement avec ces demoiselles. Pardonnez-moi, Mademoiselle Agathe, cœur barbare, esprit féroce, que franchement j'avais pris en aversion.

Adolphine, désarmée quoique encore un peu confuse, finit par rire aussi, tout en traitant d'horreurs les deux jeunes filles.

— Elles sont aussi spirituelles que jolies, dit tout bas Albert à sa femme en retournant à l'hôtel. J'entrevois un moyen de nous venger dignement. Le pays est des plus agréables ; louons un chalet et passons ici la saison ; nous les garderons avec nous une quinzaine.

Pour réparer leurs torts, Agathe et Cécile furent obligés de céder. On prit divers arrangements dans le détail desquels il est inutile d'entrer. La Bernardière envoya en même temps de Veulettes à ses amis Auguste de Rocherond et Bernard de Langenais, une dépêche ainsi conçue :

« Prenez immédiatement train pour Veulettes près Cany ; faites valise de quinze jours ; chambres retenues à l'hôtel ; affaire urgente et capitale. »

Rocherond et Langenais arrivèrent deux jours après.

Le lecteur a compris sans doute le plan de La Bernardière. Agathe et Cécile avaient chacune cent mille francs de dot. Les deux Parisiens joignaient à leur fortune particulière un bel avenir dans la diplomatie. Tout fut conduit par Albert et sa femme avec autant de prudence que d'habileté. Une quadruple connaissance fut ébauchée dans des conditions telles, que... l'hiver suivant....

Ce serait peut-être le cas d'écrire à cette occasion, une nouvelle *Nouvelle*, mais elle ressemblerait à beaucoup d'autres, et il nous paraît préférable de nous en tenir à la préface, chacun pouvant agrémenter la conclusion avec toute l'imagination et la vraisemblance dont il est capable.

Pour nous, nous croirons avoir suffisamment rempli

notre rôle de chroniqueur en racontant que, le jour où les deux jolies Normandes devinrent, la blonde, Mme de Rocherond, la brune, Mme de Langenais, on rit de bon cœur au repas de noces, en buvant longuement à la santé d'Hector et d'Achille. CH.-M. LAURENT.

Boutades.

Dans la salle du Conseil de révision se présente un grand gaillard, en compagnie de plusieurs autres conscrits.

— Déshabillez-vous, lui dit le caporal chargé du service de la salle d'attente.

— C'est que je suis... je voudrais...

— Que voulez-vous ?

— Je désirerais passer tout seul la visite.

— C'est bien ! dit le caporal, qui en réfère à l'un des examinateurs.

Celui-ci, occupé d'un autre conscrit, n'écoute qu'à demi les explications qui lui sont données. Vaguement il croit comprendre qu'il s'agit d'une infirmité horrible, repoussante.

— Eh ! bien, dit-il, qu'il passe après les autres !

Les compagnons expédiés, le réclamant se déshabille lentement, pièce à pièce, comme à regret, avec un soupir à chaque vêtement qui tombe.

Enfin il est nu, il se redresse et s'avance craintivement. Un murmure d'étonnement se fait entendre parmi les membres du Conseil.

Le conscrit est un homme superbe, grand, solide, aux épaules carrées, au torse puissant et élégant à la fois, à la jambe bien prise ; un vrai modèle d'académie.

Le major s'avance, le palpe, l'ausculte et s'écarte en grommelant :

— Mais il est sain comme une cloche, ce b...-là.

Alors le président du Conseil, s'adressant au conscrit :

— Qu'est-ce que vous avez donc ?

Et le conscrit de répondre tout bas, en rougissant comme une fillette :

— Je suis *myope* !

Tableau !

OPÉRA. — La troupe lyrique de MM. Boulanger et Goud a fait grand plaisir dans ses dernières représentations : *La Fille du Tambour-Major*, *Gillette de Narbonne*, le *Pardon de Plœrmel*, ont été de vrais succès pour nos artistes, qui méritent certainement des salles mieux garnies que celles qu'ils ont eues jusqu'ici. Non-seulement les principaux emplois sont bien tenus, mais les costumes et la mise en scène ne laissent rien à désirer. Les chœurs sont bien supérieurs à ceux des troupes précédentes.

Demain 29 courant, à 8 1/4 heures :

Gillette de Narbonne.

Lundi 30 courant, à 8 heures :

La Dame-Blanche.

Papeterie L. MONNET

Assortiment de registres, presses à copier, copie de lettres. Impression de têtes de lettres, de raison commerciale sur enveloppes, de cartes de commerce, visite, etc.

IMPRIMERIE HOWARD GUILLOUD & C^{ie}.